



Initiateur Volley

PRESENTATION GENERALE

Il n'y a pas de pré requis pour l'inscription à la formation.

Durée: 15 h

Objectifs de la formation :

La formation d' «initiateur volley » permet une entrée dans l'animation / entraînement pour donner les bases de la formation aux nouveaux entraîneurs.

Public concerné :

Tout public

Compétences majeures développées :

L'initiateur volley doit savoir réaliser des animations de terrain pour jeunes ou adultes, organiser des plateaux sportifs, des tournois (formule sportive), en offrant aux pratiquants un minimum de garanties du respect de leur intégrité physique.

Il organisera l'accueil et la fidélisation du public dans la structure concernée, et saura faire connaître son action.

Conditions à remplir

Etre Licencié(e) FFVB dans la saison en cours.

Durée

15 heures.

Evaluation et suivi de la formation

- Assister à la totalité de la formation
- Formation validée par le technicien référent des formations régionales (CTS, ou équipe technique régionale)

Validité du diplôme

Validité permanente

Evolution possible

- Educateur Ecole de Volley-Ball 1^{er} et 2^{ème} degré
- Brevet d'Entraîneur Fédéral 1^{er} degré.
- Accès au Brevet Professionnel Jeunesse et Education Populaire (BPJEPS) Sports Collectifs.

Responsable du dossier d'inscription

Ligue ou Comité Départemental.

Coordonnateur

Responsable Régional de formation : ATR, ADR, ATD, ADD ou CTS.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier régional de formation.



Nombre de stagiaires

Maximum 20 personnes.

Frais pédagogiques de formation

A la discrétion de l'organisateur, incluant la fourniture de publications fédérales à la clôture de la formation.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (AGEFOS ou autres...).

Réservation

Montant à la discrétion de l'organisateur.

Date limite d'inscription

A la discrétion du club organisateur mais validation auprès de la CRT 15 jours avant minimum.